Fiche de candidature au relogement PDALPD - ACI
sur le territoire de la Communauté Urbaine de Lille Métropole

Fiche qui concerne uniquement les demandes de relogement sur les 85 communes de Lille Métropole (cf annexe carte des communes)

ORGANISME D'ACCUEIL

Nom de l'organisme : ……

Nom du professionnel : ……...

Fonction : ……

Adresse : ……

……

Code postal : …….. Ville : ……

Cachet

Téléphone : ……../……../ ……../……../…..…… Mail : ……

LE DEMANDEUR EST-IL ELIGIBLE ? (§ - I à V)

I - DEMANDEUR

	DEMANDEUR	CO DEMANDEUR (conjoint, colocation)
Nom et prénom		
Nom de jeune fille		
Date et lieu de naissance		
Situation professionnelle		
Demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi		
N° allocataire CAF ❒ ou MSA ❒		

Marié(e) ❒ Célibataire ❒ Vie maritale ❒ PACS ❒ Divorcé(e) ❒ Séparé(e) ❒ Veuf(ve) ❒

Adresse Courrier :

……

Code postal : …….. Ville : ……

Téléphone : ……../……../ ……../……../…..……

Adresse Lieu de vie :

……

Code postal : …….. Ville : ……

Téléphone : ……../……../ ……../……../…..……

Nationalité : Française ❒ UE ❒ hors UE ❒

Nature du titre de séjour : ……. …….

Date de fin de validité : ……

II - COMPOSITION DU FOYER (Hors demandeur et co demandeur)

NOM	Prénom	Lien de parenté	Date de naissance	Situation (scolarité, profession, formation)	A prendre en compte dans la demande de logement			
					A demeure	Droit de visite	Garde alternée	Non

OBSERVATIONS (Naissance attendue, Modalités du droit de garde, Situation particulière, …)

III - RESSOURCES

Pour chaque membre du foyer, préciser la nature du revenu et indiquer le montant moyen mensuel des 3 derniers mois.

Nature	Montants		
	Demandeur	**Co demandeur** (conjoint, colocation…)	**Autres** (cumulés)
Salaires			
Allocations chômage			
Indemnités journalières (maladie)			
Invalidité			
Handicap (AAH, AEEH)			
Retraite / Réversion			
Prestations familiales (ASF, CF, AF, PAJE)			
RSA socle ou majoré			
RSA activité			
Revenus de formation			
Autres (préciser) : pension alimentaire…			

TOTAL GENERAL RESSOURCES MENSUELLES DU FOYER

IV – DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

N° fichier unique départemental valide :

DATE : ……

Rencontre avec un ou des bailleurs sociaux ❒ OUI ❒ NON
Si OUI, lesquels :
……
……
……
……..

Certificat FSL accordé : ❒ OUI Date : ……
❒ NON

Demande FSL en cours : ❒ OUI ❒ NON

V - SITUATION ACTUELLE

Situations inscrites au PDALPD 2013-2018 [P] et ACI 2013-2016 [A]

Avec un plafond de ressources du foyer inférieur à 2 RSA * (1), **et situation de A à I :**
* (1) Voir notice mode d'emploi

A - ❒ Dépourvu de logement ou en habitat précaire (camping, caravaning, squat, habitat léger de loisir, abri de fortune, cave, grenier, baraquement,….) [P]

B - ❒ Hébergé chez un tiers (famille hors décohabitation simple [P] *(2), ami, connaissance)
- ☐ Ayant déposé une demande de logement social depuis plus de 12 mois
- ☐ En situation de sur-occupation extrême *(4)
  - ☐ Nombre de pièces (Séjour + Chambres) : ……
  - ☐ Surface habitable (en m²) : ……

* (2) (4) Voir notice mode d'emploi

C - ❒ Hébergé dans le cadre d'un dispositif institutionnel (CHRS, CHU, stabilisation, CADA, CPH, ALT, nuitées d'hôtel, centre maternel, maison de l'enfant à caractère social, village d'insertion [P] / Lits Haltes Soins Santé – LHSS [A])
Préciser la nature de la structure : ……..

D - ❒ Logé dans une structure de logement adapté
- ☐ résidence sociale depuis plus de 12 mois [P]
- ☐ FJT depuis plus de 12 mois [P]
- ☐ FTM ayant déposé une demande de logement social depuis plus de 12 mois [P]
- ☐ pensions de famille – maisons relais ayant déposé une demande de logement social depuis plus de 24 mois [A]

E - ❒ En perte forcée de logement dans le parc privé [A]

☐ personnes concernées par une perte forcée du logement dans le parc privé dans le cas d'une vente suite à un divorce / séparation sous réserve de l'obtention de l'ordonnance de non conciliation

F - ❒ Locataire d'un logement du parc privé dont le coût est manifestement inadapté aux ressources [P]

☐ Avec un taux d'effort > au taux d'effort FSL pour les aides à l'accès* (5) et ayant déposé une demande de logement social depuis plus de 12 mois

* (5)voir notice mode d'emploi

G - ❒ Locataire avec des difficultés d'insertion professionnelle (chômage, CDD / stage / intérim, temps partiel subi…), ayant déposé une demande de logement social depuis plus de 12 mois [A]

H - ❒ Jeunes de 18 à 30 ans en situation professionnelle précaire, ayant déposé une demande de logement social depuis plus de 12 mois [A]

Situation professionnelle (apprenti, chômage, intérim, CDD, CDI) : ……

I - ❒ Logé dans un logement déclaré insalubre par arrêté préfectoral, ou un local impropre à l'habitation par arrêté préfectoral [P]

Date arrêté : ……. Si interdiction d'habiter, date : ……..

Sans condition de plafond de ressources * (6), **(situations J et K) :**

* (6) Voir notice mode d'emploi

J - ❒ Ménages ayant déposé une demande de logement social depuis plus de 24 mois [A]:

☐ personne en situation de handicap psychique en sortie de « logement accompagné »
☐ réfugié
☐ ménage issu de la communauté « gens du voyage » en voie de sédentarisation et / ou en sortie d'habitat adapté
☐ ménage en sortie de « village d'insertion

K - ❒ Présence d'une personne en situation de handicap, percevant l'AAH ayant déposé une demande de logement social depuis plus de 12 mois [A]:

☐ ménage en situation de handicap hébergé par un tiers ou par la famille
☐ ménage en situation de logement inadapté au handicap dans le parc privé (diagnostic MDPH)

Sans condition de plafond de ressources * (6) **et de délai d'attente de logement social (situations L à T) :**

* (6) Voir notice mode d'emploi

L - ❒ Victime de violences familiales (menacé de mariage forcé ou contraint de quitter le logement après des menaces de violences ou des violences subies effectivement) [P]

M - ❒ Sortant de prison suivi par un SPIP dans le cadre de la préparation à la sortie [P]

N - ❒ Cohabitation à risque sans liens familiaux [A]

O - ❒ Menacé d'expulsion locative dans le parc privé

☐ faisant l'objet d'un jugement pour résiliation de bail [C]
☐ au stade de l'assignation, avec un taux d'effort > au taux d'effort FSL *(5) pour les aides à l'accès [C]
☐ au stade de l'assignation en cas de maintien dans les lieux impossible (conflit entre le propriétaire et le locataire, problème d'appropriation des lieux notamment en collectif, logement inadapté) [A]
☐ acquisition du logement d'un ménage par une collectivité dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain, d'une démolition, de création d'offre nouvelle…, cumulée avec des difficultés d'accès au logement [A]

* (5) Voir notice mode d'emploi

P - ❒ Menacé d'expulsion locative dans le parc social [A]

☐ au stade de l'assignation en cas de maintien dans les lieux impossible (conflit entre le propriétaire et le locataire, problème d'appropriation des lieux notamment en collectif, logement inadapté)
☐ acquisition du logement d'un ménage par une collectivité dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain, d'une démolition, de création d'offre nouvelle.

Q - ❒ Locataire en sur occupation extrême dans le parc privé [C]

☐ Nombre de pièces (Séjour + Chambres) : ……
☐ Surface habitable (en m²) : ……
Si arrêté préfectoral : DATE : ……

R - ❒ Ménage occupant un logement visé par un arrêté de péril du Maire assortis d'une interdiction d'habiter [A]

S - ❒ Propriétaire occupant avec arrêté ou certificat d'insalubrité [A]

T - ❒ Logé dans un logement non décent, avec un diagnostic attestant la non décence du logement [A] *(7)
Diagnostic établi par : ……
*(7) Voir notice mode d'emploi

Autre situation :

U - ❒ Personnes âgées modestes et mal logées, réunissant les conditions suivantes [A]:

- Age minimum : 65 ans ou âge minimum légal de départ à la retraite pour certaines catégories de personnes (incapacité de travail, perception de l'ASPA)
- Logement inadapté du fait de la baisse de mobilité, du handicap, de la dépendance ou d'une baisse des ressources
- Personnes ou couples isolés vieillissants
- Ayant déposé une demande de logement social depuis plus de 24 mois
- Avec un montant des ressources du foyer inférieur aux montants du seuil de pauvreté : seuil à 50 % du niveau de vie médian (soit 803 € net mensuels pour les personnes seules et 1205€ net mensuels pour les couples)

OBSERVATIONS

QUELS SONT LES BESOINS DU DEMANDEUR VIS-A-VIS DU LOGEMENT ? (§ - VI à X)

VI – CARACTERISTIQUES LOGEMENT SOUHAITE

Typologie du logement recherché : T…… Nombre de chambres……
Situation de Handicap nécessitant un logement adapté : ❒ OUI ❒ NON

Autre : ……..
Ex : Présence d'animaux domestiques

OBSERVATIONS

VII - COMMUNES SOUHAITEES

Communes inscrites sur la demande de logement : ……

OBSERVATIONS (Ordre de priorité des communes, refus d'un quartier, …)

VIII - SITUATION DU MENAGE AU REGARD DU LOGEMENT

Accompagnement social lié au logement existant : ❒ OUI
❒ NON

Si OUI, par quelle structure ? : ……
Par qui (Nom –Fonction) ? : ……..
Dans le cadre de quel dispositif ? (si vous en avez connaissance) : ……..

Le demandeur ou co demandeur fait-il l'objet d'une tutelle / curatelle / Sauvegarde de justice ❒ OUI
❒ NON
Date de fin de la mesure si vous en avez connaissance (cf jugement) ……
Si OUI, par quelle structure ? : ……
Par qui (Nom –Fonction) ? : ……..

Quels sont les partenaires impliqués dans le relogement de ce ménage :
……
……

Accompagnement souhaité par le ménage pour l'accès au logement : ❒ OUI
❒ NON

Y a-t-il un référent RSA : ❒ OUI ❒ NON
Si OUI, par quelle structure ? ……
Par qui (Nom –Fonction) ? ……

IX - PARCOURS LOGEMENT - HISTORIQUE

A minima durant les 3 dernières années (Expériences locatives antérieures, …)

Période : de à	Statut	Bailleur	Motif du départ	Observation

OBSERVATIONS

X - CAPACITE FINANCIERE DU MENAGE POUR REGLER SON RESTE A CHARGE *(6)

Dossier de surendettement en Banque de France *(Plan Conventionnel de Redressement signé)* :

☐ Oui ☐ Non

Montant maximum de la dépense de logement (loyer + charges) que le ménage est prêt à supporter :

= …… €

*(6) **Reste à charge** = Loyer charges comprises – Aide au logement (AL – APL) - Protocole de Cohésion Sociale ou Plan conventionnel de redressement BDF - dettes et crédits.

OBSERVATIONS

PROPOSITION D'ORIENTATION PAR LE PROFESSIONNEL

Proposition de passage en séance du Comité Technique Territorial (CTT) ☐

Transmission directe aux bailleurs par le secrétariat du CTT ☐

OBSERVATIONS

En complément de cette fiche de candidature, une note sociale peut être jointe si le professionnel l'estime utile.

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et m'engage à transmettre les justificatifs nécessaires à l'instruction de ma demande.

Je suis informé(e) de la transmission de ma fiche de candidature au relogement au CTT et éventuellement aux bailleurs sociaux.

Je suis informé(e) de la transmission de la note sociale éventuelle au service de l'Etat chargé du secrétariat du CTT.

DATE : ……/ ……/ ……

Signature du Demandeur (Le cas échéant) Signature du co demandeur

Les membres du comité technique territorial et toute personne appelée à assister aux réunions de ce comité, ainsi que les agents chargés de recueillir et exploiter les données nominatives relatives aux personnes et familles dont les situations sont examinées par le CTT, sont tenus à une obligation de confidentialité ».

Loi informatique et libertés : les informations recueillies dans ce formulaire feront l'objet d'un traitement informatique par les services de l'Etat dans le cadre de votre demande de logement au titre du PDALPD. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez contacter le secrétariat du Comité Technique Territorial dont vous relevez.

Validation du service référent

(Autorité hiérarchique compétente, responsable ou chef de service)

Le ……. **Signature :**

TRANSMISSION
de la fiche de candidature

Adresse du Secrétariat du CTT :

DDTM – Arrondissement de Lille

8 rue de Bellevue – CS 90007

59042 Lille cedex

03 20 71 44 91

ddtm-pdalpd-lille@nord.gouv.fr

A remplir par le secrétariat du CTT

Fiche transmise par le service référent au secrétariat du CTT le :…….

Validation de l'inscription au CTT du : …….

Fil de l'eau diffusé le …..... Passage au CTT du ….....

Instructeur : …….